

Quelques enjeux pour le système bancaire en 2019

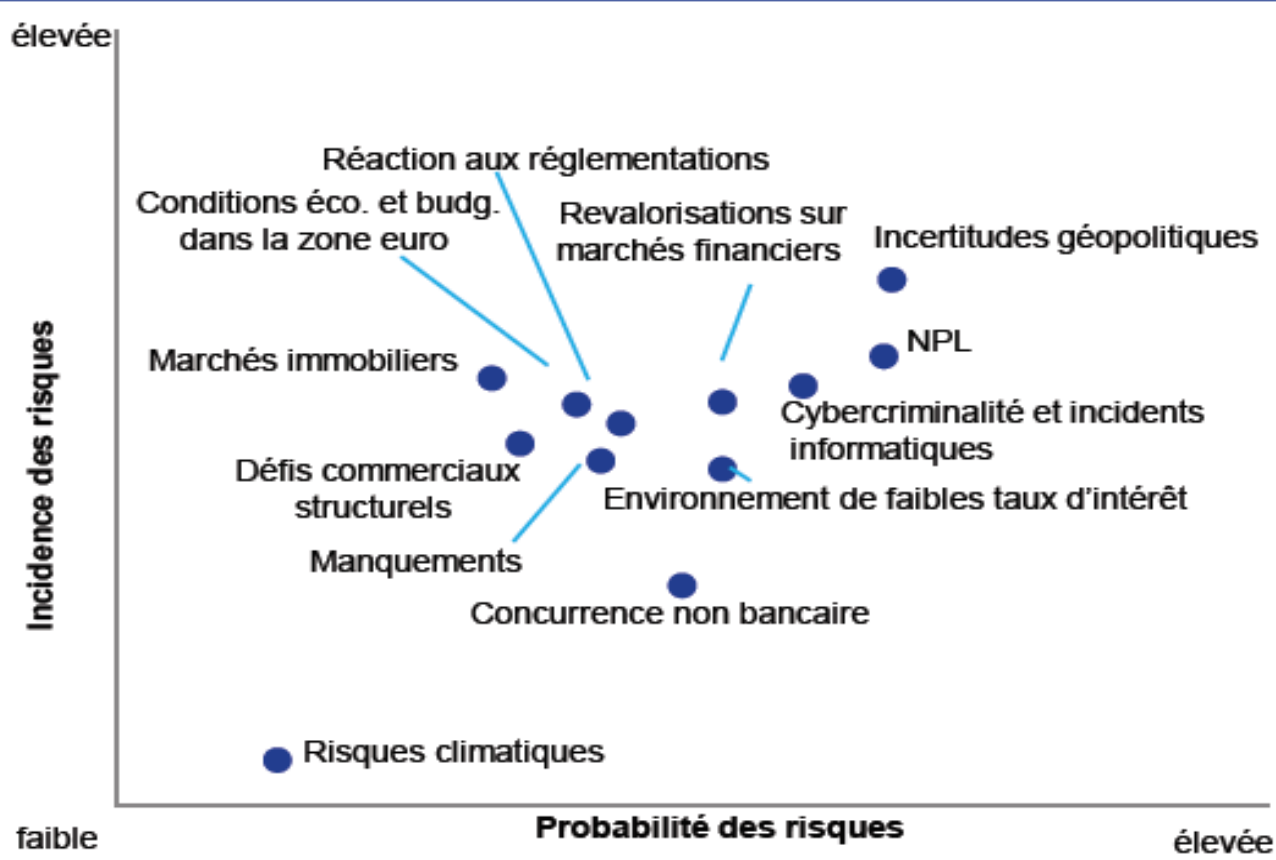


Quelques enjeux pour le système bancaire en 2019

1. Risques identifiés et priorités d'actions
2. Une fragmentation qui empêche de progresser dans l'Union bancaire

Risques identifiés par le Mécanisme de Supervision Unique (MSU)

Cartographie des risques réalisée par le MSU pour 2019



Sources : BCE et autorités compétentes nationales (ACN).

Les priorités 2019 du Mécanisme de Supervision Unique (MSU) (1/2)

1 - Le risque de crédit

Suivi des lignes directrices sur les NPL



- ✓ Publication des lignes directrices sur les NPL et d'un addendum

Activités prudentielles en 2019

- Suivi des lignes directrices sur les NPL et d'un addendum
- Définition d'attentes prudentielles spécifiques à chaque banque

Qualité des critères de souscription de crédits et des expositions



- ✓ Examen des expositions immobilières

Activités prudentielles en 2019

- Évaluation de la qualité des critères de souscription de crédits, en particulier pour les nouveaux prêts
- Travaux sur place en matière d'expositions immobilières et de financement à effet de levier

2 – La gestion des risques

Examen ciblé des modèles internes



- ✓ Analyse et échanges avec les banques

Activités prudentielles en 2019

- Poursuite des échanges avec les banques
- Conclusion de la phase sur place
- Finalisation du « Guide de la BCE relatif aux modèles internes »

Processus d'évaluation de l'adéquation du capital interne et des liquidités internes



- ✓ Amélioration de l'ICAAP et de l'ILAAP au sein des banques

Activités prudentielles en 2019

- Renforcement des ICAAPs et ILAAP des banques et poursuite de l'intégration dans le SREP

Les priorités 2019 du Mécanisme de Supervision Unique (MSU) (2/2)

2 – La gestion des risques

Risques informatiques et liés à la cyber sécurité



- ✓ Dialogue avec les banques sur le risque informatique
- ✓ Début de la déclaration des incidents de cybersécurité du MSU

Activités prudentielles en 2019

- Travaux sur place en matière de risque informatique
- Poursuite de la déclaration des incidents de cybersécurité du MSU

Tests de résistance relatifs à la liquidité



Activités prudentielles en 2019

- Évaluation de la capacité de résistance des banques aux chocs de liquidité

3 – Les risques multidimensionnels

Élaboration d'orientations pour le Brexit



- ✓ Élaboration d'orientations pour le Brexit

Activités prudentielles en 2019

- Suivi de la mise en œuvre des plans des banques concernant le Brexit








Risques de négociation et valorisation des actifs



Activités prudentielles en 2019

- Dialogue avec les banques sur leurs préparatifs en vue de la revue fondamentale du portefeuille de négociation (*Fundamental Review of Trading Book, FRTB*)
- Travaux sur place sur les questions relatives aux risques de négociation et de marché

Les risques pour le système financier français

Principaux risques pour le système financier français en décembre 2018	Niveau et perspective
<p>1. Risques de marché Le risque de réévaluation des prix des actifs financiers persiste malgré les épisodes de correction récents. Des phénomènes de rotation de portefeuille sont observés. Les valorisations des marchés financiers conservent un niveau élevé, pour les actions et les obligations, ce qui démontre un appétit des investisseurs pour le risque. Mais la confiance de ces derniers pourrait être affectée par la combinaison de plusieurs facteurs d'incertitude venant des États-Unis (protectionnisme et politique économique), d'Europe (situation politique italienne, Brexit) ou des pays émergents (vulnérabilités financières).</p>	
<p>2. Risques liés à l'endettement du secteur privé Les taux d'endettement des sociétés non financières (SNF) et des ménages français continuent de croître, à l'inverse de l'évolution observée dans les autres pays européens. La dynamique de l'endettement des SNF est notamment source de risques de liquidité et de défaut, qui pourraient s'accroître au cours des prochains mois. La croissance des crédits aux ménages reste soutenue et appelle à une vigilance particulière face aux signes d'assouplissement de certains critères d'octroi de crédit.</p>	
<p>3. Risques de taux d'intérêt lié à la fragmentation La situation politique dans certains pays de la zone euro se traduit par un écartement des <i>spreads</i> de taux souverains et alimente un risque de fragmentation des marchés de dette en euros. Cette évolution fait craindre une résurgence de la boucle risque souverain-risque bancaire et des taux d'intérêt plus élevés pour le secteur privé, en Italie notamment.</p>	
<p>4. Risques liés aux changements structurels du secteur financier Les enjeux structurels du système financier persistent (digitalisation, maîtrise des coûts, recherche de rentabilité). L'évolution des coûts d'exploitation demeure un point d'attention alors que les établissements bancaires poursuivent leurs efforts d'adaptation et de transformation. Cependant, les risques induits sont dans l'ensemble maîtrisés et les institutions demeurent résilientes.</p>	
<p>  Risque systémique  Risque élevé  Risque modéré </p>	

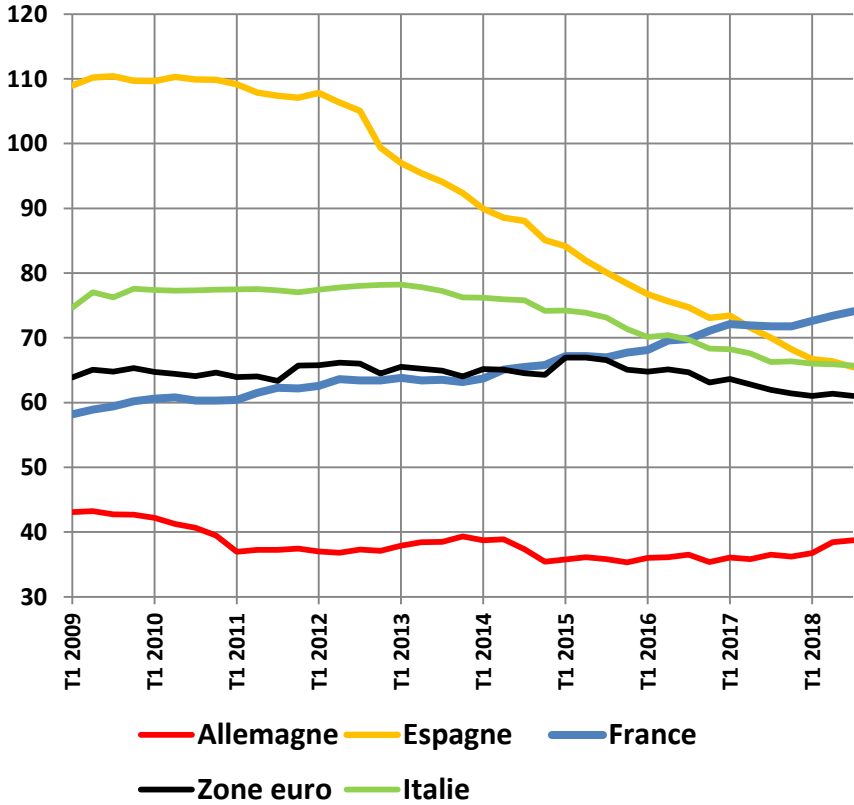
Source : Banque de France - Évaluation des risques du système financier français • décembre 2018

1.

Risques identifiés et priorités d'actions (5/5)

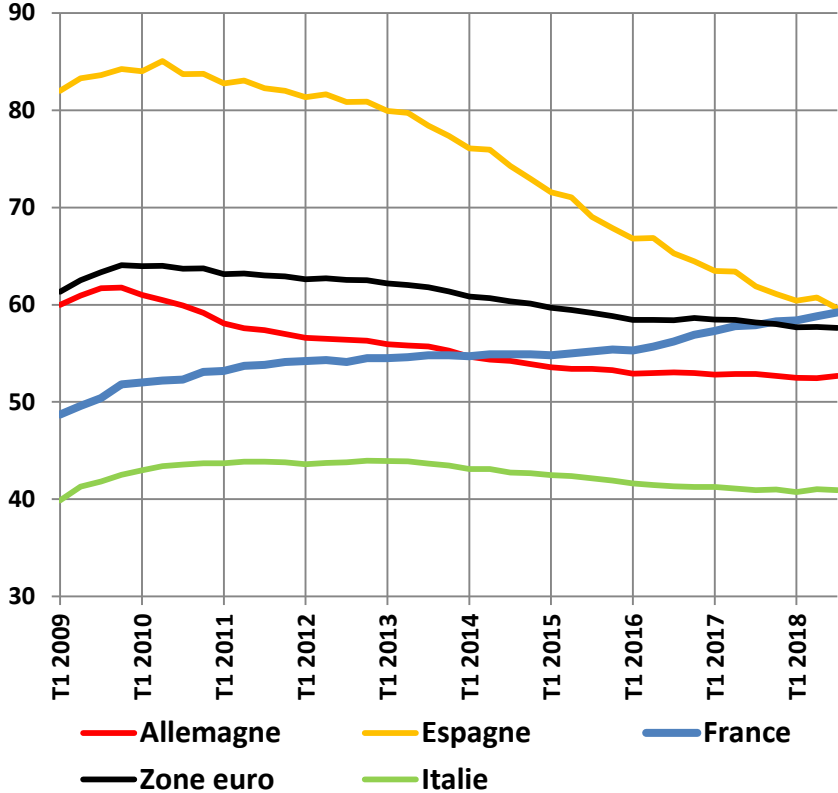
Une montée continue de l'endettement des entreprises et des ménages

**Endettement des Sociétés Non Financières
(consolidé, % PIB, T3 2018)**



Source : Banque de France. Dernier point : T3 2018

**Endettement des Ménages
(% PIB, T3 2018)**



Source : Banque de France. Dernier point : T3 2018

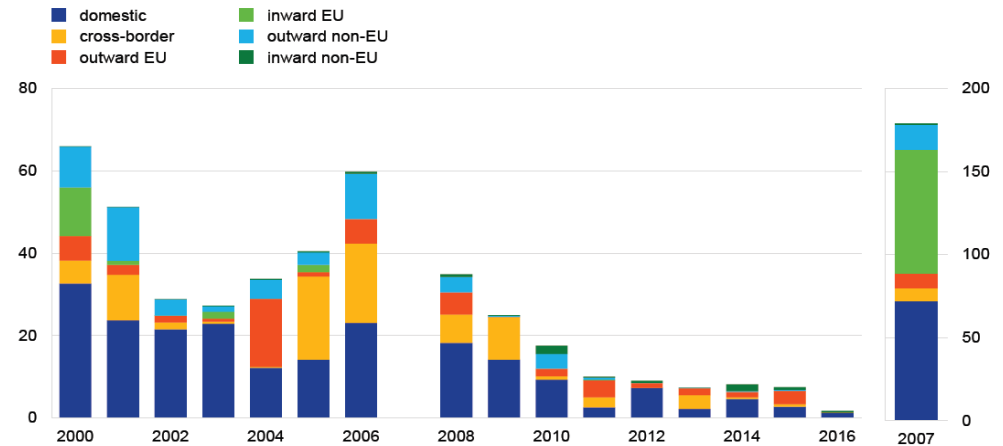
Une fragmentation qui empêche de progresser dans l'Union bancaire (1/5)

La mise en place de l'Euro en 1999 et le développement du marché unique ont contribué à l'augmentation de l'activité de fusion-acquisition

- Depuis la crise financière de 2008, ces transactions ont diminué sensiblement

Bank M&As involving euro area banks – value of transactions

(EUR billions)



Sources: Dealogic and ECB calculations.

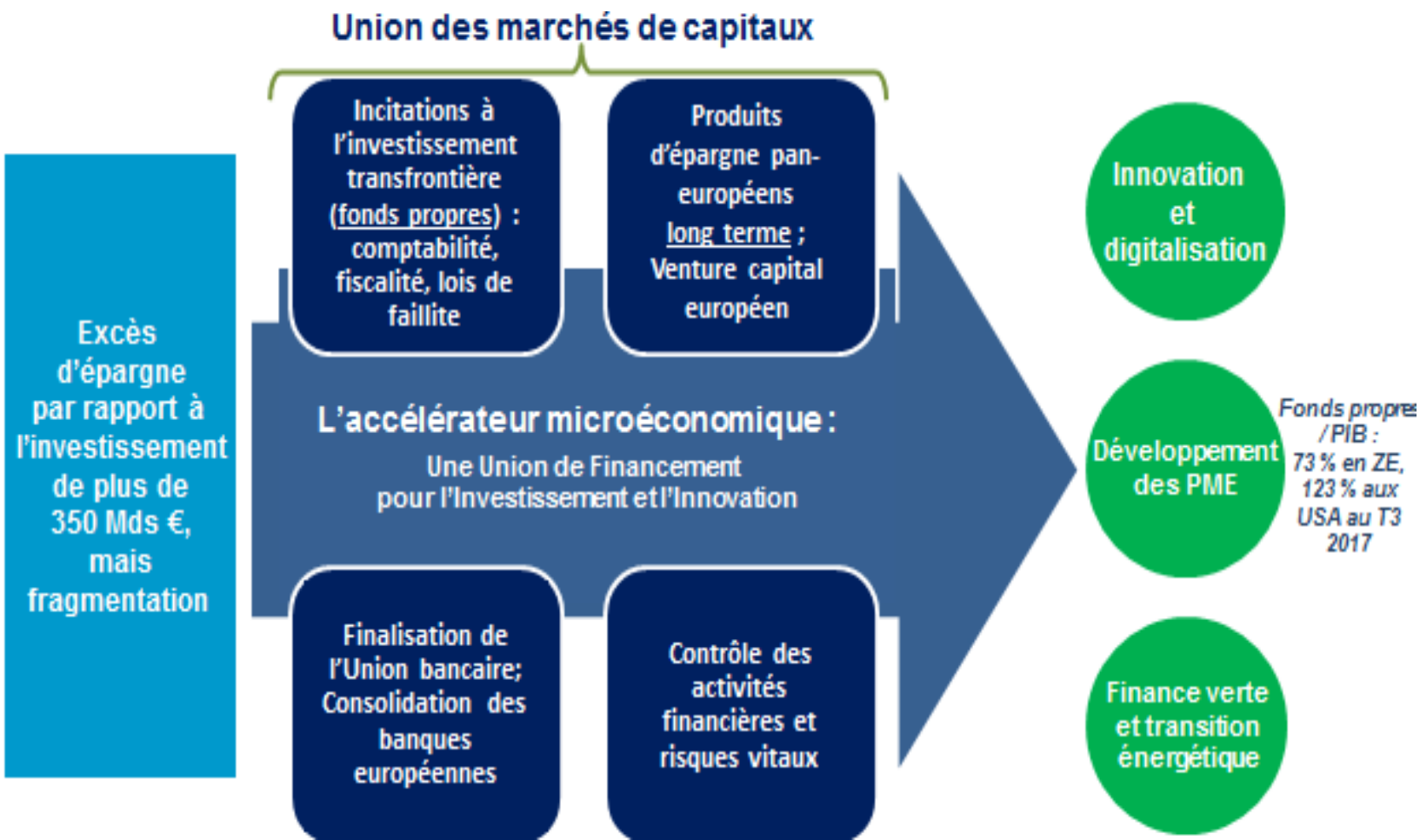
- La concentration des systèmes bancaires est très hétérogène

Part de marché des 5 premières banques

Etats-Unis	40 %
Europe	20 %

Une fragmentation qui empêche de progresser dans l'Union bancaire (2/5)

Pour assurer la pérennité de l'Union européenne à moyen terme, il faut la rendre encore plus résiliente aux futures crises



Une fragmentation qui empêche de progresser dans l'Union bancaire (3/5)

- Offrir davantage de possibilité d'investir et ouvrir l'accès à de nouvelles sources de financement
- Optimiser le partage du risque, ce qui conforterait la stabilité et l'efficacité de l'économie européenne
- Favoriser la diversification géographique
- Réaliser des économies d'échelle pour gagner en efficience et participer à la réduction des capacités excédentaires
- Améliorer la position des banques européennes dans la compétition internationale

Une fragmentation qui empêche de progresser dans l'Union bancaire (4/5)

De nombreux obstacles à lever

- L'application de règles prudentielles (Pilier 2, MREL), à la fois au niveau individuel et au niveau consolidé, représente un obstacle potentiel avec **l'absence d'exemptions (waivers) transfrontières sur les exigences en capital**
- En ce qui concerne la liquidité, difficulté de rassembler les conditions nécessaires à l'octroi de waivers sur les exigences individuelles alors qu'une **gestion centralisée de la liquidité** tend pourtant à être plus sûre d'un point de vue prudentiel, car elle offre une meilleure capacité d'accès aux marchés financiers et permet d'allouer rapidement des fonds aux entités du groupe le nécessitant
- Les **coussins pour les groupes systémiques (G-SIB)** tendent à alourdir le coût des acquisitions d'autres entités par les G-SIB, compte tenu de la non reconnaissance de la Zone Euro comme une juridiction unique.

Une fragmentation qui empêche de progresser dans l'Union bancaire (5/5)

Il faut compléter le 2^{ème} pilier : le Mécanisme de Résolution Unique

- La mise en place d'un filet de sécurité (« backstop ») apporté au Fonds de résolution unique est la clé et l'accord du 29 juin 2018 est une première étape cruciale, mais trois questions essentielles demeurent :
 - ✓ comment financer le filet de sécurité à un niveau suffisamment élevé pour être crédible ;
 - ✓ comment éviter de faire peser un risque trop important sur les banques saines ;
 - ✓ comment créer un processus décisionnel rapide pour faire face aux urgences
- La zone euro a également besoin d'un système de fourniture de liquidités aux banques financièrement solides après une résolution,

Il est nécessaire de disposer d'un cadre cohérent des régimes en cas de liquidation

Merci de votre attention

et retrouvez les analyses de l'ACPR sur notre site internet : www.acpr.banque-france.fr